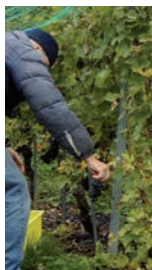


Vendanges

Les vignes communales ont été vendangées.

page 6



Avent

Consultez le calendrier des fenêtres de l'Avent de Crissier.

page 11



crissier contact



Retrouvez votre journal
sur www.crissier.ch

Journal d'information de la commune de Crissier

n°79

Vendredi 29 novembre 2013
Rédaction: Greffe Municipal
greffe@crissier.ch

Billet municipal

18 mois pour un premier résultat!

En mars 2013, nous avons fait état de l'injustice subie par notre commune devant assumer seule les frais d'enclassement des enfants de requérants d'asile hébergés au centre d'accueil de Crissier. Ce n'est en effet pas aux contribuables crissirois de supporter seuls les coûts de décisions prises aux niveaux fédéral et cantonal.

Dix-huit mois après l'envoi au Canton d'un premier décompte, un accord a été conclu au début de ce mois pour «solder le passé», c'est-à-dire pour la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire (LEO), le 1^{er} août 2013. Un montant de 392'000 francs sera versé à Crissier en compensation partielle des frais engendrés par les classes d'accueil pour la période allant de janvier 2011 à juillet 2013. Nos frais d'exploitation ont été pris en compte par le Canton. Ce dernier en revanche n'a pas voulu participer aux coûts des investissements. Les discussions reprendront ultérieurement, en concertation avec trois autres communes vaudoises connaissant la même problématique d'enclassement. Notre objectif est d'arriver à une solution équitable, tenant compte des coûts globaux financés par la commune.

Michel Tendon, Syndic

Au moment de mettre sous presse, les membres du Conseil d'Etat directement concernés, M^{me} la Conseillère Anne-Catherine Lyon (scolarisation) et M. le Conseiller Philippe Leuba n'ont toujours pas ratifié cet accord.



Crissier

European energy award

Suite à l'élaboration en 2001, d'un premier programme de politique énergétique structuré autour de la mise en service d'une centrale de chauffage à distance, Crissier a été labellisée «Cité de l'énergie».

Au terme du troisième ré-audit, le 17 septembre dernier, la commission du Label a pris la décision de renouveler la certification de la commune «pour ses résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique». Dès lors, nous conservons le droit d'utiliser l'appellation Cité de l'énergie.

Crissier a été pionnière dans cette démarche et a ouvert une voie, non seulement avec ses

propres bâtiments, mais surtout en raccordant la zone industrielle Sorge Sud avec un chauffage à distance dont l'agent énergétique est du bois de récupération. Le renouvellement du label consacre notre engagement en faveur de l'environnement et de notre volonté, en tant que collectivité publique, de montrer l'exemple.

Nous devons continuer dans cette démarche: économiser l'énergie et éviter d'en gaspiller,

construire d'une manière durable et efficace, être attentif aussi aux coûts d'entretien et surtout chasser tous les gaspils. Notre société est «accro» à l'énergie, tout ce que nous faisons consomme de l'énergie, alors faisons un effort et limitons notre consommation!

*S. Rezso,
Municipal Cité de l'énergie.*

► (suite page 2)



► (suite de la page 1)

Les cités de l'énergie

L'appellation **Cité de l'énergie**[®] est accordée aux communes qui participent activement à la protection de l'environnement au travers d'une gestion rationnelle de l'énergie, des ressources naturelles et du trafic routier. Dans cette perspective, les communes labélisées s'engagent à mettre en œuvre une politique énergétique durable en réalisant une série de démarches et d'actions au travers des six domaines suivants:

- I Développement, planification urbaine et régionale
- II Bâtiments de la collectivité et équipements
- III Approvisionnement, dépollution
- IV Mobilité
- V Organisation interne
- VI Communication, coopération

Tous les 4 ans, les membres de la commission du Label, dont font partie plusieurs responsables cantonaux, mènent un important ré-audit afin d'évaluer que les conditions de ré-octroi soient bien remplies.

Notre politique énergétique communale

Limiter l'impact des activités humaines sur notre environnement

Le point de départ de notre politique énergétique a été la mise en service sur le territoire de Crissier d'une centrale de chauffage à distance, CRICAD. Depuis, nous poursuivons nos efforts pour préserver les ressources naturelles et réduire notre empreinte écologique. En outre, nous pratiquons une politique énergétique raisonnée décrite dans un document



cadre, renouvelé tous les quatre ans pour rester pertinent. Ainsi, lors de notre dernier ré-audit, notre politique énergétique a été actualisée et les objectifs à atteindre d'ici 2017 clairement définis. Conjointement, un programme d'actions a été élaboré, servant de support de planification et de suivi des mesures. Il détermine précisément les différentes étapes à prévoir ainsi que les intervenants concernés et les moyens financiers disponibles.

En validant ce document, la Municipalité s'engage à mener une politique énergétique toujours plus respectueuse de l'environnement. Toute la difficulté est de trouver des solutions durables, techniquement et financièrement supportables par le contribuable et conciliant des pré-occupations et des intérêts variés, voire contradictoires. Toutefois, les autorités politiques peuvent amorcer des changements de comportement, en conjuguant, la mise en place de mesures, projets et travaux avec de multiples tentatives de sensibilisation de la population.



Crissier
european energy award



Conseil d'établissement



Dans sa séance du 2 octobre 2013, le Conseil d'établissement (CET) a approuvé le PV de la séance du 2 juin 2013.

M. Anton Zysset, responsable des devoirs accompagnés, ayant remis son mandat, présente aux membres le rapport de son activité et la gestion de ce service parascolaire. Il sera remplacé dès le 1^{er} novembre par M^{me} Nathalie Bayet. La présidente, informe des courriers reçus à l'intention du Conseil: journées hors cadre – copie de courriers de parents en relation avec la fermeture éventuelle d'une classe de 7^e Harmos, qui finalement a pu être maintenue, l'effectif des élèves de ce niveau ayant évolué à la hausse à fin juin – copie de la pétition qui conteste la décision municipale de supprimer le retour en fin de journée pour les élèves dès la 7^e Harmos, cette dernière a été transmise à la commission des pétitions du Conseil communal.

Le Conseil prend acte de la démission de M^{me} Caroline Albiker-Pochon, du quart-parents.: l'élection d'un nouveau membre aura lieu lors de la prochaine assemblée annuelle des parents, car la vienne-en-suite n'est plus intéressée.

Le budget communal déposé par la Direction auprès de la Municipalité est commenté. Celui-ci est stable. En fonction de la mise en application d'Harmos, les montants attribués aux différents comptes ont été modifiés en conséquence, le cycle de transition ayant passé du secondaire au primaire. Le budget attribué aux devoirs accompagnés a légèrement augmenté, afin d'offrir les mêmes prestations également aux élèves de 8^e Harmos (anciennement 6^e). Dans le cadre des projets de prévention, un budget de 7000.- a été prévu afin d'équiper les salles des maîtres d'un kit de matériel (fit for future) afin d'occuper les élèves pendant les récréations. Ceci est une réponse aux soucis du CET mais aussi des enseignants et des parents sur les problèmes d'incivilités à l'école.

Les membres reçoivent le Memento, il

est relevé par le Directeur que le règlement de l'établissement se trouvant en fin de brochure n'est toujours pas LEO compatible; le CET pourrait participer à la modification de ce règlement qui aura besoin de l'aval du service juridique de l'État de Vaud avant d'être publié. Il en est de même pour le règlement sur les bâtiments.

Le plan de rentrée est distribué et commenté; l'établissement comprend au 1.10.2013 1094 élèves répartis dans 67 classes; le nombre de maîtres est de 118. Un plan des locaux est également commenté.

Les membres sont informés de l'avancement du projet de construction du collège de la Romanellaz. La commission de construction se réunit env. 1x/mois. M. Jaques, M^{me} Rouiller et M^{me} Beaud sont très attentifs aux besoins des élèves et des enseignants. Le préavis est terminé et sera voté par le Conseil communal le 4 novembre. Parallèlement, le dossier de mise à l'enquête devra paraître début octobre.

Des projets d'extension du collège de la Carrière (CYP 2) et du collège de Marcolet sont à l'étude afin de pouvoir faire face à l'augmentation démographique de la commune.

Des discussions sont en cours également sur la planification de salles de classe dans les nouveaux quartiers de l'Orée et les Lentillières, mais l'objectif est de miser sur une école de regroupement plutôt que par la dispersion.

Lors de la séance, le nom de la nouvelle Direction n'était pas connu. La nomination au eu lieu au début octobre par le Conseil d'État, M^{me} Mireille Perrin, sera la nouvelle Directrice de l'établissement scolaire dès le 1^{er} novembre.

L'intégralité du PV est consultable sur le site: www.crissier.ch

Michelle Beaud, Présidente du CET

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

Illumination du sapin

N'oubliez pas l'illumination du sapin de la place Frédy Girardet:

vendredi 29 novembre, dès 18h

Manifestation officielle, soupe et vin chaud suivis de l'illumination à 18h30.

Une cuvée 2013 exceptionnelle!

Réception des jubilaires communaux,

Le 28 octobre dernier, la Municipalité a reçu au refuge de Montassé les jubilaires de l'administration et de l'établissement scolaire qui sont employés depuis 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans.

Huit employé(e)s communaux, un nombre inhabituellement élevé, ainsi que treize enseignant(e)s de l'établissement scolaire de Crissier étaient invités en compagnie de leurs conjoints. Cette soirée a permis à toutes et tous de partager un moment de convivialité tout en dégustant un excellent repas.



Les jubilaires de l'administration communale. De gauche à droite: M. Correvon, R. Christen, J. Castro, J. Liaudet, V. Eulo, D. Villard et Y. Bussy. (absent de la photo: M. J.-A. Aellen).

... départs en retraite et relève!

M. Pierre-Albert Jaques a pris sa retraite le 31 octobre 2013 après avoir dirigé avec compétence l'Établissement scolaire de Crissier pendant une quinzaine d'années, période pendant laquelle le nombre d'élèves a considérablement augmenté. Nous lui adressons nos sincères remerciements et lui souhaitons une heureuse retraite. Précédemment doyen à Yverdon,

M^{me} Mireille Perrin a pris sa nouvelle fonction de directrice de l'Établissement scolaire de Crissier le 1^{er} novembre 2013. Comme son prédécesseur, elle aura notamment pour mission de piloter l'extension de l'établissement qui s'annonce importante au cours des années à venir. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'exercice de ses nouvelles tâches.

Après trente-cinq ans d'activité à la bourse communale de Crissier, dont quinze en qualité de chef de service, **M. Jacques-André Aellen** a décidé de prendre sa retraite avec effet au 31 octobre 2013. Nous le remercions vivement pour son indéfectible engagement et son constant dévouement. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une longue et heureuse retraite.



M. J.-A. Aellen.



De gauche à droite: M. M. Tendon, Syndic, M^{me} M. Beaud, Municipale, M. P.-A. Jaques, ancien directeur des écoles, M^{me} M. Perrin, nouvelle directrice des écoles, M. O. Bruder, adjoint au Directeur général DGEO, M. P. Mühlethaler, Municipal et M^{me} N. Jaton, Municipale.



Résumé des décisions adoptées dernièrement

Naturalisation facilitée

Accorder la bourgeoisie de Crissier à:

- M^{lle} Abade Perdigao Patricia, ressortissante portugaise, selon la procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse.
- M^{lle} Bras Cunha Sabrina, ressortissante portugaise, selon la procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse.
- M^{lle} Bogicevic Andjelka, ressortissante serbe, selon la procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse.
- M. Sanchez Barquero Raul, ressortissant espagnol, selon la procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse.

Voirie – Container de collecte d'habits – Mise en place de container supplémentaire

Donner suite à la demande de Contex et charger le service Infrastructure et travaux d'organiser la mise en place du container de collecte d'habits supplémentaire au ch. de la Crésentine.

Achat d'une benne – proposition d'adjudication

Adjuger la commande d'une multibenne à l'entreprise P. Köhli pour un montant de Fr. 9'828.– TTC. Cette benne sera équipée d'ouvertures pour le tri des divers déchets et servira à la collecte de déchets lors des manifestations communales.

EVAM – Participation du Canton aux frais de scolarisation des enfants de requérants

Suite à la séance du 4 octobre avec la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) relative à la scolarisation des élèves requérants d'asile, valider l'accord suivant:
- Accepter de solder la situation

jusqu'en juillet 2013 par un versement de l'État de Vaud global de Fr. 392'064.–. Ce montant à valider par les deux conseillers d'État concernés comprend pour l'année 2011 – Fr. 109'749.–, pour l'année 2012 – Fr. 176'716.– et pour l'année 2013 (7 classes / 7 mois) – Fr. 105'599.–, participation cantonale pour 2011 et 2012 versée prochainement.

- Poursuivre les négociations sur ce sujet avec l'État de Vaud sur la base de la LEO entrée en vigueur le 1^{er} août 2013, en concertation avec les autres communes vaudoises ayant des centres d'accueil sur leur territoire, cela selon des critères à définir en cours de négociation.

Paroisse catholique Romaine de St-François d'Assise – 100 ans de la paroisse les 11 et 12 octobre 2014

Accorder un soutien de Fr. 1'000.– pour l'organisation du centenaire.

Léman Centre Crissier – Horaires de fin d'année

Tel que souhaité par la direction de Léman Centre et en conformité avec les articles 123 et 125 du règlement de police:

- Accorder l'ouverture du centre commercial le samedi 21 décembre 2013 jusqu'à 20h et le lundi 23 décembre 2013 jusqu'à 21h.

- Communiquer la décision municipale à la direction de Migros et de Média Markt et la publier sur le site internet communal.

Bureau intermunicipal – Intégration des tâches de contrôle des normes incendie à l'Inspectorat Intercommunal des Chantiers.

Confirmer au Bureau intermunicipal, que la Municipalité ne souhaite pas l'intégration des tâches de contrôle.

Réaménagement du chemin piétonnier – Rte de Marcolet / Rte de Bussigny

Adjuger les travaux réaménagement d'un raccordement à l'entreprise GCS SA pour un montant de Fr. 8'100.– TTC.

EMS la Vernie – pose d'une installation pour la transmission et quittance des alarmes

Confirmer notre accord pour l'achat d'un boîtier de commande de gestion des alarmes au bâtiment de la Vernie ainsi que de la prise en charge de la moitié de la facture.

Budget de fonctionnement 2014 – Plan des investissements 2014 – Plan des investissements 2014-2018 – Projet définitif

Valider et charger la bourse communale de le transmettre à la commission des finances et aux membres du Conseil communal.

Bureau du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 0 / Plan directeur intercommunal – Accord et votre participation financière pour 2014

Accepter la participation financière dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCom) et leur Plan général d'affectation (PGA) d'un montant de Fr. 5'880.45 TTC, qui correspond à 7.4% du montant global de Fr. 80'000.– TTC.

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge – Convention de recertification de vos forêts

Tel que proposé, valider la convention de recertification des forêts 2013-2018 et la renvoyer après signature. Il s'agit d'un document qui reprend les termes de l'ancienne convention, à quelques détails techniques près, ainsi le coût des prestations reste identique, à savoir Fr. 1.17/m³ de possibilité pour les membres de La Forestière et de Fr. 1.90/m³ pour les autres propriétaires.

Service de l'urbanisme, développement et mobilité – Achat de mobilier – Proposition d'adjudication

Adjuger à la société Fino Diffusion Sàrl, la fourniture de meubles "USM Haller" et chaises "Vitro" pour le service de l'urbanisme pour un montant de Fr. 6'437.15 TTC.

Ensemble en Scène – Demande de soutien

Accorder un soutien de Fr. 1'000.– pour les rencontres musicales avec Cédric Pescia, le 29 avril et le 4 mai 2014 au Théâtre Kléber-Méleau.

Société de Développement de Crissier Trait d'union – Programme et budget 2014

Valider la proposition d'utilisation prévue du produit des taxes de séjour pour 2014 établie par la Société de Développement de Crissier Trait d'union.

Sortie des Aînés – 10 septembre 2014 – Validation date et offre CGN

Confirmer la date et valider le montant de Fr. 11'660.– TTC pour la location du bateau "Lausanne".

Salle de spectacles – Renouvellement de 200 chaises

Adjuger à l'entreprise Tubac GM Sàrl à Yverdon-Les-Bains pour un montant de Fr. 30'067.20 TTC.

Collège de Marcolet – Remplacement de 9 distributeurs de linges essuie-mains

Adjuger à l'entreprise CWS-boco Suisse SA à Châtel-St-Denis, pour un montant de Fr. 6'258.30 TTC.

Collège de Marcolet – Remplacement piano à queue de l'Aula

Adjuger au fournisseur La Boîte à musique à Echallens, pour un montant de Fr. 20'950.– TTC.

Les décisions du mois peuvent être consultées sur le site www.crissier.ch ou en demandant une copie papier au greffe municipal.

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

4

Fêtes de fin d'année



La Municipalité vous informe qu'en raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés:

**du mardi 24 décembre 2013 à 11h30
au lundi 6 janvier 2014 à 8h**

En cas d'urgence, veuillez vous adresser à la Police de l'Ouest au 021 622 80 00.



Lors de la séance du 4 novembre, les conseillers et conseillères communaux ont accepté à l'unanimité:

Le préavis 44/2011-2016 Adoption du plan de quartier (PQ) Alpes Sud. Ce plan de quartier de 4'625 m² est situé en bordure de la rue des Alpes, à 400 m environ de la gare CFF de Renens.

Le préavis 45/2011-2016 Planification scolaire. Octroi d'un crédit de construction pour la réalisation du collège de la Romanellaz d'un montant de CHF 13'600'000.-. Ce nouveau collège sera composé, entre autres de 8 classes de 80 m².

Le Conseil communal a accepté à la majorité:

Le préavis 43/2011-2016 Doublement des surfaces d'accueil petite enfance. Aménagement de locaux d'un montant de CHF 585'000.-. Ce préavis répond au postulat de M^{me} Rodari déposé au nom du groupe socialiste. Le nombre de places d'accueil va augmenter de 22 places à 44 places, soit 10 places bébés, 14 places trotteurs et 20 places moyens nécessitant ainsi l'engagement de 6-7 éducatrices. Cela représente une économie annuelle de CHF 55'000.- par rapport à la création d'une deuxième garderie.

Le préavis 46/2011-2016 Requalification Centre-Bourg Pinte communale – rénovation, démolition ancienne Grande salle et création rampe provisoire parking d'un montant de CHF 4'780'000.-, en tenant compte des amendements suivants:

Amendement N° 1 de M. Zysset (CDC): Je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de diminuer la largeur de la rampe d'accès du parking en prévoyant une seule voie d'entrée et de sortie. Ceci pour diminuer l'emprise de ladite rampe d'accès et son impact visuel.

Amendement N° 2 de M^{me} Bähler (ROLC): Soustraire le montant de CHF 603'900.- qui est prévu pour l'équipement d'exploitation de la Pinte ainsi que les autres postes qui en dé-

coulent, du total du crédit demandé par le préavis 46/2011-2016 pour laisser la surface de ce local en état brut jusqu'à la validation du PPA 3.8 fin 2014. Par la suite, la Municipalité est priée de présenter un nouveau préavis plus complet d'un projet cohérent d'une Pinte compétitive, en prenant en considération tous les éléments d'extension, éventuellement prévus et/ou souhaités pour permettre de choisir en connaissance de cause un équipement adéquat.

Le préavis 47/2011-2016 Acquisition et installation de trois panneaux lumineux graphiques et mise en place d'un service d'information communale d'un montant de CHF 90'000.-.

Deux nouveaux conseillers communaux ont été assermentés: John Brenn et Marco Garofano.

M^{me} Arlette Regamey (CDC), Présidente de la commission de pétitions a déposé son rapport au sujet de la Pétition pour une réintroduction des transports scolaires à la sortie des classes de l'après-midi pour tous les élèves concernés de Crissier. Cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour liquidation conformément aux règles légales. Cette commission demande à la Municipalité de tenir le Conseil communal informé de la suite donnée à la pétition.

Lors de la prochaine séance, vendredi 13 décembre à 18h, le Conseil communal devra se prononcer sur Projet de budget de l'administration communale pour 2014, et le budget des ententes intercommunales, ainsi que sur le préavis 48/2011-2016 concernant le déneigement – chemins privés – réponse à la motion de M. M. Buffat et consorts (CDC).

L'ordre du jour pourra être consulté début décembre sur le site:

www.crissier.ch
Laurent Bovay,
Président du Conseil Communal / CR

Manifestations

Novembre 2013

29	29	Illumination du sapin de Noël	Secteur Voirie
dès 18h		Place Frédy Girardet	
30	30	Marché de Noël	Artisans de la région
10h à 18h		Ancienne salle de gym - Rte d'Yverdon	

Décembre 2013

1 ^{er}	1 ^{er}	Marché de Noël	Artisans de la région
10h à 18h		Ancienne salle de gym - Rte d'Yverdon	
1 ^{er}	1 ^{er}	Chantée et feu de l'Avent	Paroisse de Crissier
17h		Montassé	
6	6	Contes de Noël présentés par Claire-Anne	Bibliothèque communale
16h à 17h		Bibliothèque communale	
7	7	Noël des aînés	FOCOC et Municipalité
12h		Salle de spectacles de Chisaz	
8	8	Concert festif	Fanfare de Crissier
17h		Salle de spectacles de Chisaz	
13	13	Séance du Conseil communal	Municipalité
18h		Salle de spectacles de Chisaz	
14	14	Concert de Noël	Chœur Mixte l'Harmonie
20h15		Temple de Crissier	
15	15	Noël du FC Crissier	FC Crissier
dès 16h		Salle de spectacles de Chisaz	
17	17	Jardin des parents	Nathalie Bayet
20h à 22h		Salle annexe de Chisaz	
21	21	Noël des enfants	SDC Crissier
18h		Refuge de Montassé	

Votre manifestation a lieu à Crissier?

Vous voulez qu'elle figure dans l'agenda? Faites-nous parvenir les données nécessaires (date, thème, horaire, lieu et nom de la société organisatrice), par e-mail greffe@crissier.ch ou par écrit, au Greffe municipal - Crissier Contact «Agenda». Les délais de remise des documents sont indiqués en dernière page.



Calendrier des lotos – saison 2013/2014

À la salle de spectacles de Chisaz

Mercredi 1 ^{er} janvier	Chœur Mixte l'Harmonie	14h - 19h
Dimanche 5 janvier	FSG Crissier	14h - 19h
Dimanche 12 janvier	Fanfare de Crissier	14h - 19h



Merci aux ménages de Crissier!



Moins de 1% de sacs non conformes! C'est ce qui ressort du rapport établi par la centrale de ramassage (Valorsa à Penthaz) pour les 9 premiers mois de l'année 2013.

C'est un excellent résultat que la Municipalité se plaît à relever. Nous adressons donc nos vifs remerciements à la population de Crissier pour son sens civique et sa discipline. Nous prions aussi les rares contrevenants de respecter eux aussi les nouvelles directives. Par leur comportement exemplaire, les ménages de Crissier assurent un haut

niveau de tri, ce qui permet de mieux recycler les déchets et de diminuer le coût global de leur traitement. À ce jour, le poids total des déchets collectés (et non le volume) a diminué de 20% sur notre commune et celui des déchets ménagers (les plus coûteux à éliminer) d'environ 60%! Il y a un bémol dans notre satisfaction:

c'est l'impact de la taxe personnelle pour certaines personnes à revenu particulièrement faible, très peu nombreuses il est vrai. La Municipalité a admis un certain nombre de dérogations et de facilités de paiement. Mais nous devons respecter le principe du pollueur-payeur voulu par la loi fédérale et le règlement communal.

Les vendanges à Crissier

Le vendredi 18 octobre et le mardi 22 octobre 2013 ont eu lieu les vendanges des vignes communales au Château de Crissier.

Cette vendange a eu lieu plus d'une semaine plus tard que l'année précédente. C'est la vendange la plus tardive de nos vignes, depuis sa création. Toutefois, on peut qualifier cette année de «correcte» du point de vue de la qualité, mais la quantité est limitée. Nous avons

vendangé 1600 kg de raisin blanc et 1500 kg de raisin rouges. Au vu du surplus constaté de vin blanc dans nos stocks, nous avons vendu la moitié de notre raisin blanc en vrac. La demande de raisin cette année étant relativement forte, puisque la grêle a fait des

ravages dans l'Ouest du Canton.

Ces raisins ont été transportés, puis pressés chez l'entreprise «Vins à façon» à Perroy, qui vinifie nos récoltes. Avec 65° Oechsle pour le blanc et 85° Oechsle pour le rouge, on peut déjà espérer un

millésime tout à fait convenable. (Le degré Oechsle est le taux de sucre dans le raisin.) Nous avons 5° de moins que l'année passée, mais cela est tout à fait comparable avec la vendange dans les autres régions du Canton.

L'équipe de vendangeurs motivés a œuvré bénévolement sur deux journées sous la conduite de notre ancien syndic, M. Gilbert Bovay. Je remercie chaleureusement toute cette équipe pour son engagement, sa bonne humeur et surtout son travail méticuleux. Grâce à eux la Commune peut produire du vin de qualité.

Notre vin est disponible à la vente, et vous pouvez commander du blanc pour vos apéros, au prix de CHF 10.— la bouteille, auprès du service bâtiment. Malheureusement, nous ne disposons déjà plus de rouge pour la vente... santé!

S. Rezso,
Municipal domaines et bâtiment



crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

Vente de bois

La traditionnelle vente de bois a eu lieu le samedi 9 novembre, les 70 stères de bois communaux étaient en vente au prix de 85.—. Un stère correspond à environ 1 m³ de bois coupé en 1 m de longueur.

Que les personnes intéressées se rassurent, les acheteurs ont deux possibilités soit ils viennent chercher eux même le stère acheté, soit ils peuvent mandater l'entreprise Muhlethaler qui s'occupe de la livraison et/ou de la découpe. L'entreprise Muhlethaler demande Fr. 30.— pour la livraison et

Dimanche 3 novembre, c'était le 39^e marché d'automne!

À nouveau, un grand nombre de visiteurs sont venus nous trouver ce dimanche à la grande salle pour notre plus grand plaisir.



En effet, quelle satisfaction pour nous, après tant de travail, de voir nos efforts récompensés. Bien que toutes nos équipes soient bien rodées et super organisées, nos dames cumulent les casquettes, sautent des livres aux merveilles, des puces à la pâtisserie, du buffet à la cuisine, des gâteaux aux bijoux, bref, la palette des tâches pour chacune est large.

Alors une fois n'est pas coutume, en premier, elles le méritent bien, un immense merci à vous toutes, Dames de l'Union Féminine de

Crissier, pour votre disponibilité, vos sourires, votre gentillesse et votre infatigable envie de faire à chaque fois de ce marché d'automne un événement utile, unique et marquant.

Grâce à votre talent et votre énergie, 151'737.10 francs de dons ont pu être versés de 2001 à 2012. Pas mal non?!

Nous tenons à remercier aussi nos fidèles et indispensables coéquipiers: La Municipalité et la Voirie de Crissier, la Gym hommes, les Fourniers, la Fanfare, nos sponsors «saucisses aux choux», nos annonceurs et les donateurs pour la tombola.

Alors, en route pour le 40^e!

Le Comité de l'Union Féminine de Crissier



Vous, Mesdames ou Mesdemoiselles de Crissier ou d'ailleurs qui ne faites encore pas partie de notre association, mais qui êtes tentées, vous pouvez nous trouver au Vieux Pressoir:

**mardi après-midi de 14h à 17h
mercredi soir de 20h à 22h
jeudi matin de 10h à 11h30**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux membres du comité:

Anne-Marie Schoepfer, Présidente
021 635 18 78

Monique Lecomte, Caissière
021 634 60 38

Nicole Vaney
021 634 44 27

Catherine Chauffoureaux
021 671 01 41

Francine Guignard
021 635 07 63

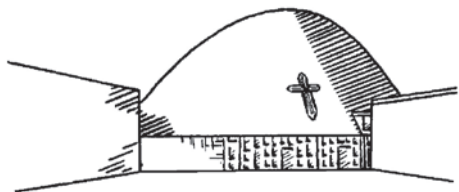
Fr. 30.- pour le sciage. Ce qui donne le prix du stère rendu livré scié devant la maison à Fr. 145.-.

Un peu de comparaison:

Nos forêts sont certifiées FSC, il s'agit d'un produit naturel et de proximité, réalisé localement. Il faut encore noter que même si on trouve chez Hornbach du bois en stère à 119.-,

il faut encore aller le chercher. Le bois suisse certifié FSC est aussi en vente chez Hornbach à 169.- le stère, prix qui n'inclut toujours pas le transport. En conséquence, le bois de Crissier est meilleur marché et plus durable!

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour notre vente de bois. L'endroit, la date et l'heure seront communiqués ultérieurement.



Animations de l'Avent

La paroisse de St-François d'Assise de Renens (et de Crissier!) vous invite, au cours de l'Avent, à témoigner de notre espérance par plusieurs activités simples à réaliser, mais toujours meilleures à faire ensemble, du 8 au 14 décembre.

Si vous souhaitez prendre un temps de prière personnelle guidée et nourrie d'un passage biblique, des accompagnatrices se rendent disponibles, à la cure de Renens - tout renseignement auprès d'Astrid Belperroud au 079 537 33 31.

Les samedis 14 et 21 décembre, de 10h à 11h, sur la Place du Marché à Renens, nous distribuerons des petites cartes de Noël au thème franciscain

(Seigneur, fais de moi un instrument de paix...) en guise de vœux de nos communautés de Ste-Claire et St-François, et ce, à tout vent: familles qui font leurs courses, retraités qui passent prendre un café, jeunes qui s'amusent sur cet espace public... Si vous aviez envie de vivre cette expérience de rue, bienvenue sur la place, dès 10h (on peut y rester dix minutes comme... soixante!).

Le mercredi 18 décembre, à la chapelle de St-François de Renens, méditation et musique pour prier avec nos défunts - ce temps de fête est parfois lié à un deuil, et il est bon de se retrouver pour apaiser les cœurs.

Le mardi 24 décembre, à l'église St-François, dès 23h30, chantée (les fameux chants de Noël que nous connaissons tous par cœur!) en quatre langues (portugais, espagnol,

italien, français), suivie de la Messe de minuit rassemblant toutes les communautés en une seule célébration.

D'ores et déjà, belle fin d'automne et bon début d'hiver!

*Abbé Thierry Schelling,
Curé de Renens et de...Crissier!*



La **PHOTO**
du mois

Que de verdure...

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

8



Fête de la Musique 2014

Vous souhaitez participer musicalement ou bénévolement à la prochaine Fête de la Musique?

Inscriptions et renseignements à:
raphael.gamba@crissier.ch / 021 631 97 11



Accueil des nouveaux citoyens

Le 13 novembre dernier, la Municipalité a accueilli à la salle bleue du bâtiment de la Vernie, les nouveaux citoyens résidant sur notre commune. 121 invitations ont été envoyées. 34 personnes étaient présentes, dont 23 jeunes citoyennes et citoyens de 18 ans.

Pour rappel, les nouveaux citoyens sont aussi bien des jeunes gens atteignant l'âge de la majorité que des personnes naturalisées en cours d'année.

Cette soirée placée sous le signe de la convivialité a été l'occasion pour les personnes présentes de mieux faire connaissance avec les membres

de la Municipalité. Dans leur brève allocution, M. L. Bovay, Président du Conseil, M. M. Tendon, Syndic, et M. le pasteur Reymond ont remercié toutes les personnes présentes de leur participation et les ont encouragées à faire usage de leur tout nouveau droit de vote chaque fois que l'occasion se présentera.



Population et entreprises

Avec environ 10'000 personnes actives pour 8'000 habitants, Crissier a un ratio de 1,2 personne active par habitant. Les démographes considèrent en général qu'un ratio de 0,5 (1 personne active pour 2 habitants) constitue un bon équilibre.

Sur le plan fiscal, nous constatons que nos revenus provenant des entreprises sont proportionnellement deux fois supérieurs à ceux du canton de Vaud. Cette situation contribue largement à la prospérité de Crissier depuis de nombreuses années. Chez nous, les entreprises sont et resteront les bienvenues.



Revers de la médaille

- En accroissant le nombre de postes de travail sans offrir de nouveaux logements, on contribue à augmenter le trafic des pendulaires et on surcharge les axes de circulation aux heures de pointe.
- La péréquation financière entre le canton et les communes pénalise les communes qui ont une valeur du point d'impôt par habitant élevé. Or l'apport des entreprises dope la valeur de notre point d'impôt. À revenus fiscaux égaux, notre contribution à la péréquation est supérieure à celle d'une commune ayant par exemple 0,8 poste de travail pour 1 habitant.
- La fiscalité des entreprises évolue sous la pression européenne. En Suisse, les négociations entre Confédération et canton sont engagées pour réduire cette fiscalité. Pour Crissier, cette opération se solderait pour une perte de recettes de plusieurs centaines de milliers de francs.
- La conjoncture économique joue un rôle important dans notre prospérité. En cas de crise, les entreprises sont rapidement touchées comme nous l'avons constaté en 2010.

Équilibrage souhaitable

Pour ces diverses raisons, mais aussi pour résoudre la crise du logement, un accroissement de la population supérieur à celui des places de travail est souhaitable. Cela n'est évidemment possible qu'en construisant de nouveaux logements. Passer d'un ratio de 1,2 à 1,0 personne active par habitant sera une opération de rééquilibrage bienvenu pour la commune, surtout si une partie des nouveaux habitants sont des pendulaires actuels.

Mixité des futurs quartiers

Les projets de développement planifiés à Crissier comportent une part variant entre 60 à 90% d'habitants et donc de 10 à 40% de places de travail. Leur réalisation permettra d'enclencher le rééquilibrage évoqué ci-dessus. Elle apportera aussi une réponse appropriée et durable à la crise du logement. Le projet Alpes-Sud au bas de la rue des Alpes progresse rapidement. Espérons qu'il en sera de même prochainement pour les quartiers Orée de Crissier (Ley Outre) et Côté jardin (Lentillières).

9

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

TéléRéseau



À deux pas de chez vous, venez découvrir l'avenir de la télévision numérique. Horizon de upc cablecom vous livre tous ses secrets et ses nombreux avantages!

Jusqu'au 20.12.2013, gagnez jusqu'à

160.- de cadeaux à la conclusion d'un nouvel abonnement de upc cablecom!

Pour en savoir plus:
Espace-Clients Rue Neuve 3 – Renens
www.tvt-services.ch
021 631 51 20



POLICE Ouest lausannois



La trottinette n'est pas un jouet sur la route!

Petit rappel pour rouler correctement... La trottinette est un engin assimilé à un véhicule. À ce titre, les enfants d'âge préscolaire non accompagnés par un adulte peuvent les utiliser comme moyen de locomotion uniquement sur les surfaces de circulation destinées aux piétons.

Les enfants d'âge préscolaire accompagnés par un adulte, les enfants scolarisés, les jeunes et les adultes sont autorisés à les utiliser sur les surfaces de circulation destinées aux piétons, les pistes cyclables*, les routes secondaires dépourvues de trottoirs ainsi que les chaussées des zones 30 et de rencontre.

Avant de se lancer dans la circulation avec une trottinette, il faut savoir que:

- vous avez la priorité sur les passages pour piétons. Toutefois, vous ne devez pas forcer la priorité lorsqu'un véhicule s'approchant ne pourrait plus freiner à temps. En traversant la chaussée, vous devez rouler au pas;
- faites attention aux piétons et accordez-leur la priorité;
- sur la chaussée, roulez à droite;
- sur les pistes cyclables, respectez la direction prescrite;
- les engins assimilés à des véhicules sont souvent difficiles à piloter et à freiner. Vous adapterez donc

votre vitesse et votre manière de circuler en anticipant et en étant prêt à freiner.

Une campagne de prévention menée entre mai et juin 2013 a permis de relever des vitesses jusqu'à 21 km/h au moyen de la trottinette. À cette allure, un choc peut être fatal. En respectant les règles ci-dessus et en portant un équipement de protection, il est possible de se prévenir de bien des blessures typiques des engins assimilés à des véhicules.

La POL rappelle...

que lorsque vous quittez un parking ou une cour privée, les autres usagers de la route, donc les engins assimilés à des véhicules, ont la priorité, de même que les piétons...

(*) Les pistes cyclables sont des pistes qui sont destinées aux cyclistes, séparées de la chaussée par leur construction et signalées comme telles (art. 33, al. 1, OSR).

Les bandes cyclables sont des voies destinées aux cyclistes qui, normalement, sont délimitées par des lignes jaunes discontinues ou, exceptionnellement, continues (art. 74, al. 5, OSR).

TELÉTHON+

Un grand MERCI!

Comme chaque automne et chaque printemps, nous avons eu la chance d'être invités par Michel Blondel et sa famille pour participer à son traditionnel marché à la ferme où se dégustent chocolats, poisson, miels, fromages, liqueurs, produits à base d'agneau ainsi que fruits, légumes et vins de la ferme Blondel.

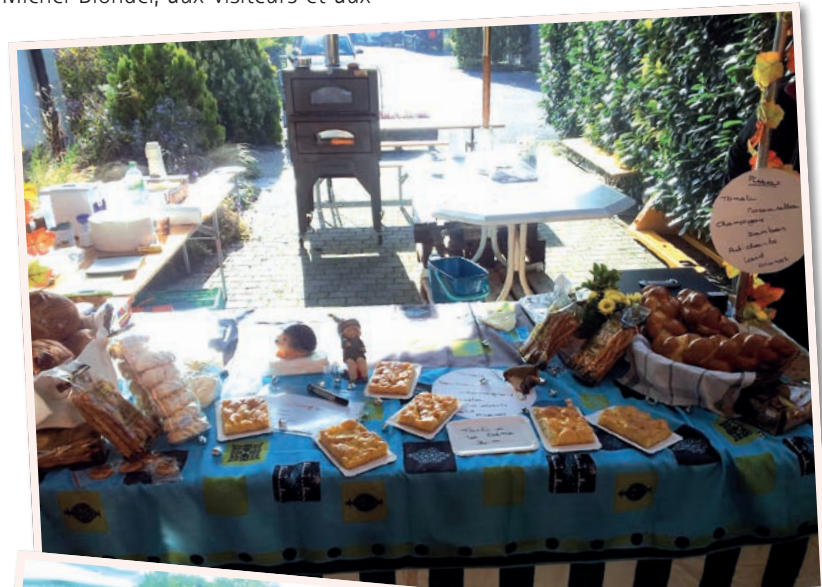
Cela fait quelques années que nous participons à ce marché en proposant la vente de divers produits de boulangerie ainsi que des pizzas cuites au feu de bois dont le bénéfice est versé à Téléthon.

habitants de Crissier, à nos divers sponsors sans qui rien ne serait possible.

En effet, notre participation à ces deux marchés nous a permis de verser la somme de **CHF 887.50** à la fondation.

Par ce petit mot, nous tenions à dire un «**GRAND MERCI**» à la famille Michel Blondel, aux visiteurs et aux

Vos bénévoles Téléthon



crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

10



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CRISSIER



BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE CRISSIER

Bibliothèque communale et scolaire – Prix Chronos 2014

Les bibliothèques communale et scolaire s'associent pour promouvoir la lecture entre générations. Un jury senior et un jury d'élèves sont invités à lire les 5 livres proposés, s'exprimer à leur propos lors d'une réunion des deux jurys (mi-janvier) et voter pour celui qu'ils préfèrent d'ici fin février.

"Quand mon grand-père me lisait des histoires, j'avais l'impression que nous n'étions pas deux, mais quatre: un enfant riait à l'intérieur de mon grand-père et un vieillard souriait à l'intérieur de moi." (E.-E. Schmitt)

Inscription: bibliotheque@crissier.ch ou à la bibliothèque.





Une sortie à la ménagerie

Jeudi 3 octobre, nous sommes allés à pied à la ménagerie du cirque Knie.


Nous avons vu des chevaux, des poneys, trois éléphants, des singes, quatre chameaux, des chèvres, des cochons noirs, des lamas et des buffles.

Nous sommes allés pique-niquer sur une place de jeux.


Ensuite, nous sommes rentrés en bus à l'école. Nous avons eu du plaisir, c'était une chouette journée.

Nous avons eu le droit de faire une deuxième visite tout seuls.

Les élèves des classes de
M^{mes} Patricia Mezenen et Mélissa Gillet



Fenêtres de l'Avent



À la tombée de la nuit (18h – 20h), retrouvons-nous devant une fenêtre décorée et illuminée, un verre de thé à la cannelle ou de vin chaud nous réchauffera, ce sera une occasion de rencontre et de partage, d'échange entre voisins, visiteurs de passage, invités... à travers notre beau village de Crissier.

2	3	4	5	6	7	8 Fanfare de Crissier Concert festif Salle de Chisaz, 17h
9	10 Famille Bosson Rue des Alpes 12	11 Quartier Curtenaux Famille Carluccio Ch. Curtenaux 8	12 Famille Rezso c/o HSB Ch. Mongevon 6	10	14 Concert l'Harmonie temple de Crissier 20h15	15 Famille Rojas Gilliand Plan-Soleil 3
16 Familles Frutig/Broch/Gerber Romanellaz 7	17 Famille Reymond la Cure	18 Famille Roig Ch. des Falaises 4	19	20 Famille Elsner Ch. du Casard 21	21 Noël des enfants Refuge Montassé	22
23	24 Veillée de Noël en famille Temple - 17h	25 Culte de Noël Temple- 9h45	Organisation: Paroisse de Crissier et "Trait-d'union" Société de Développement de Crissier.			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Chantée et feu de l'Avent à Montassé

La paroisse de Crissier vous invite
dimanche 1^{er} décembre, à 17h

à la Chantée de l'Avent dans le Refuge de Montassé.
Elle sera suivie d'un verre de vin chaud autour du feu traditionnel.





**NOUVEAU
À CRISSIER!**

Massage thérapeutique et bien-être

Massage classique de détente

Qui peut être associé ou non aux bienfaits des ventouses.

Massage Breuss

Massage délicat et énergétique entraînant une régénération de la colonne vertébrale et des disques intervertébraux.

Gua Sha

Technique simple et efficace pour libérer les stagnations qui entravent une bonne circulation, définition même de la santé en médecine chinoise. Libère de la douleur, détoxifie et stimule le système immunitaire.

Massage Dorn

Traitement en douceur des vertèbres et des articulations, simple et d'une grande efficacité.

Ventouses

Technique ancestrale pour toute douleur musculaire, refroidissement, lombalgie, etc.

Rachel Vulliamy Ch. de Salette 8A - 1023 Crissier 021 634 60 86 / rachel.vulliamy@bluewin.ch

**NOUVEAU
À CRISSIER!**



**Catherine Gremaud, Diététicienne dipl. ES
a le plaisir de vous accueillir à sa consultation
de nutrition et diététique à la Polyclinique Nord-Sud.**

Les consultations sont individuelles ou en famille pour nourrissons, enfants et adultes. Les conseils nutritionnels sont pour l'obésité, la gestion du poids, les maladies digestives, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les allergies et intolérances alimentaires, les troubles du métabolisme, les troubles du comportement alimentaire, la grossesse et l'allaitement, l'arrêt du tabac et la nutrition du sportif.

Mes consultations de nutrition et diététique sont remboursées par l'assurance de base sur prescription médicale et par certaines assurances complémentaires.

Consultations sur rendez-vous:

Jeu de 18h à 20h30
Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h

**Polyclinique Nord-Sud
Rue du Jura 2 - 1023 Crissier
021 633 10 50 - www.cgdd.ch**

CRISSIER

Salle de Spectacles de Chisaz

Dimanche 8 décembre à 17h⁰⁰

Concert festif



Spécial 100^{ème} anniversaire

Fanfare de Crissier

Dir. Norbert Pfammatter

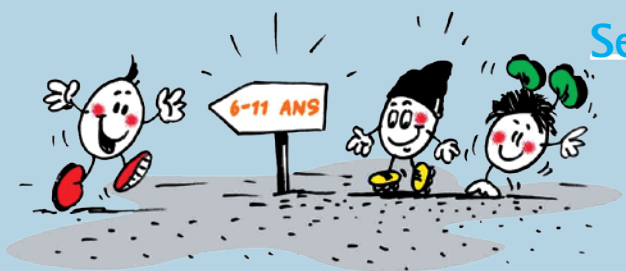
Entrée Libre, buvette, petite restauration.

www.fanfare-crissier.ch

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

12

Service Jeunesse - La place animée



Le centre de loisirs pour les 6-11 ans
"La place animée" vous accueille

tous les mercredis de 14h à 18h

à la route de Marcolet 39, dans la cantine scolaire.



Actions coup de pouce

Le service Jeunesse vous propose de faire appel à des jeunes Crissirois âgés de 14 à 18 ans pour vous aider dans l'accomplissement de tâches telles que:

Faire des commissions, tondre le gazon, promener un chien, s'occuper de vos plantes et jardins pendant vos vacances, nettoyer une voiture, faire des rangements, de la peinture, des inventaires, des publipostages, aider au déménagement, peller la neige, etc.

Au travers de ces actions, nous souhaitons offrir non seulement aux citoyens, mais aussi aux entreprises et institutions de la commune un moyen d'obtenir facilement et rapidement de l'aide pour la réalisation de divers travaux et aider les jeunes Crissirois à se mobiliser dans des actions communautaires et leur permettre de gagner de l'argent de poche. L'ensemble des adolescent(e)s qui participent à cette action ont une autorisation signée de leurs parents et bénéficient d'une assurance responsabilité civile. Si vous êtes intéressé par notre offre ou pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous à l'adresse suivante:

Service Jeunesse Travail Social de Proximité - Véronique Eulo
Route de Marcolet 39 - 1023 Crissier 021/ 631 97 12 ou 079/ 310 01 09 www.crissier.ch/jeunesse

transit animation

JOURNÉE CINÉMA

Dimanche 8 décembre, 2013

Grande Salle du Transit / route de Marcolet 39
Entrée côté bibliothèque

Entrée gratuite

15h00 – L'Apprenti Père Noël
A partir de 3 ans (1h20min)

Le Père Noël ne veut pas prendre sa retraite, mais le règlement est formel : il doit se choisir un apprenti qui le remplacera. Sélectionné parmi des millions d'enfants, l'heureux élu devra s'appeler Nicolas, être orphelin et avoir le cœur pur.
De l'autre côté de la terre, un petit garçon répond parfaitement à ces critères, mais son manque de confiance en lui et son vertige font un piètre candidat.
Le Père Noël acceptera-t-il l'idée de passer la main et aider son apprenti à prendre sa place ?

17h00- Le Cristal Magique du Père Noël
A partir de 6 ans (1h20min)

Un cristal magique permet au Père Noël de multiplier ses efforts et distribuer les cadeaux aux enfants du monde entier, comblant ainsi toutes les familles. Cependant, l'assistant du Père Noël, Basil, mal intentionné, entend dérober ce cristal et utiliser son pouvoir à d'autres fins. Il cherche à contrôler l'esprit des enfants pour les asservir. Grâce au courage d'un jeune humain, Yotan, les assistants du Père Noël vont parvenir à récupérer le fameux cristal. Cette quête leur fera vivre de nombreuses aventures et situations critiques. Le Père Noël fera de Yotan le leader des Red Caps, la troupe d'élite de distribution des cadeaux, un honneur pour un jeune garçon !



Vente de boissons, confiseries & pop-corn !!

Les anciens Bénévoles en parlent



J'étais perdu, j'avais peur du regard des autres et des chats aussi. En plus, avec les filles c'était au point mort. Et puis, j'ai bossé bénévolement au Transit. Et là boum ! J'ai pris confiance en moi et les meufs me sont tombées dessus. Un truc de fou.

Hans Peter Zübi, peintre en carrosserie



Je me souviens de la folle ambiance qui régnait aux stands. A FestiCrissier par exemple, deux jours de bonheur à griller des saucisses et faire dorer des frites. C'était vraiment cool. Bon, après tu puais pendant une semaine mais ça en valait la peine.

Michel Favre, municipal



Ma mère disait qu'il n'y avait que de la racaille au Transit. C'était des foutaises ! Y'avait tous mes potes, c'était énorme. C'était comme chez moi en fait mais sans ma mère. A chaque fois que j'y allais, je devais lui mentir. Je m'en veux maintenant.

Francis Belleville, avocat



A cette époque, je n'aimais pas beaucoup les enfants et les poissons. Lorsque j'ai commencé à donner des coups de mains durant la Fête du Jeu, j'ai dû me forcer et apprendre à mieux les connaître. Maintenant, grâce au Transit, je mange du poisson tous les vendredis. Merci le Transit.

Cindy Cunningham, bassiste dans un groupe de Métal

transit animation **TRANSIT 20 ans 1993 - 2013**

Horaire des cultes

15 décembre	9h15	25 décembre	9h45
Culte	N. Morvant	Culte de Noël et Cène	C. Reymond
1 ^{er} décembre	17h	22 décembre	9h45
Chantée de l'Avent au Refuge de Montassé	C. Reymond	Culte et Cène à Pré-Fontaine	C. Reymond
8 décembre	10h45	29 décembre	10h45
Culte et Cène	C. Reymond	Culte	C. Girard
		24 décembre	17h
		Veillée de Noël des familles	C. Reymond



Noël des enfants

Samedi 21 décembre



Organisé par la Société de Développement de Crissier "Trait-d'Union"

Rendez-vous avec le Père-Noël au refuge dès 17h15 pour les moins de 10 ans, puis dès 18h30 pour les plus grands, autour de la fenêtre de l'Avent

Une délicieuse soupe aux pois, de savoureuses châtaignes et le traditionnel vin chaud réchaufferont les cœurs et les estomacs! Avec la complicité de l'Union féminine de Crissier.

L'HARMONIE

Concerts de Noël

Chœur mixte de Crissier

Temple de Crissier
Samedi 14 décembre 2013 à 20h15

Abbaye de Montheron, Cugy
Dimanche 15 décembre à 16h00

Direction: Myriam Duruz
Au piano: Alessandro Gonteri

Entrée libre
Collecte

Marché de Noël à Crissier

dans l'ancienne grande salle, rue d'Yverdon 6



Venez découvrir des idées originales pour vos cadeaux de Noël dans une ambiance amicale et détendue, les

Samedi 30 novembre 2013
Dimanche 1^{er} décembre 2013
de 10h à 18h

Les artisans de la région vous proposent un choix d'articles variés: bijoux divers, décorations florales, poterie, travaux en bois, tricots, confitures, atelier bougies tenu par les scouts, etc. Et pour les gourmands crêpes et boissons. Vente de friandises par la classe de Monsieur Goldiger.



Le vin chaud est offert par les exposants le samedi et le dimanche entre 16h et 18h.

crissier contact 79 ● Vendredi 29 novembre 2013

14

Parution

■ Crissier Contact paraît 11 fois par an. Il est distribué «Tous ménages» exclusivement sur le territoire communal.

■ Si vous ne le recevez pas régulièrement ou si vous avez des connaissances qui ne le reçoivent pas, veuillez vous adresser à votre facteur habituel ou au bureau de poste.

N°	Remise des textes	Parution
80	29 novembre	20 décembre
81	10 janvier	31 janvier

■ Les articles doivent être déposés ou envoyés au Greffe Municipal par courriel à greffe@crissier.ch, pour la date limite figurant ci-dessus, au plus tard à 16h. Les textes arrivant après ce délai ne seront pas pris en considération.

Impressum

Rédaction: Greffe Municipal, chemin de Chisaz 1
Mise en page: MCC Renens
Impression: Imprimerie Baudat

